

Nom : _____ Prénom : _____ Classe suivie en 2024-2025 : _____

Choisir et cocher dans une seule colonne + les enseignements de spécialité

ATTENTION : Le choix des langues LVA / LVB est définitif pour la 1^{ère} et la Terminale

| | <input type="checkbox"/> Sans section spécifique | <input type="checkbox"/> Sections Européennes* | <input type="checkbox"/> Sections Binationales* | <input type="checkbox"/> Sections Sportives* ou CSE (Classe Sport Étude) |
|---|--|--|---|--|
| | | <input type="checkbox"/> Anglais DNL Histoire <input type="checkbox"/> Anglais DNL Sciences <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Abibac <input type="checkbox"/> Bachibac | <input type="checkbox"/> Rugby féminin <input type="checkbox"/> Voile <input type="checkbox"/> Basket (Centre de formation) |
| ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES DEUX LANGUES OBLIGATOIRES | LVA : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol LVB : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> CNED (à préciser) : _____ | LVA : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol LVB : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> CNED (à préciser) : _____ | LVA : <input type="checkbox"/> Allemand (Abibac) <input type="checkbox"/> Espagnol (Bachibac) LVB : <input checked="" type="checkbox"/> Anglais | LVA : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol LVB : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> CNED (à préciser) : _____ |
| ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS* FACULTATIFS | Un seul enseignement optionnel possible au choix (3h) <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> Histoire des arts <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Russe | <input type="checkbox"/> Latin (3h) | <input type="checkbox"/> Latin (3h) | Sportif de haut niveau** (hors rugby, voile et basket), indiquer le sport pratiqué : _____ |
| <p>Hormis le latin, les enseignements optionnels ne sont pas accessibles aux sections Abibac, Bachibac et Européennes.</p> <p>Pas d'option possible pour les sections sportives (rugby, voile et basket).</p> <p>**Les sportifs de haut niveau doivent fournir une attestation de niveau de pratique sportive.</p> | | | | |
| ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ : 3 au CHOIX | <input type="checkbox"/> Arts <input type="radio"/> Danse ou <input type="radio"/> Musique ou <input type="radio"/> Histoire des Arts <input type="checkbox"/> Langue Littérature et Cultures Anglophones <input type="radio"/> option Monde Contemporain ou <input type="radio"/> option Littérature | | | |
| | <input type="checkbox"/> Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques <input type="checkbox"/> Humanités, Littérature et Philosophie <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Physique-Chimie <input type="checkbox"/> Sciences de la Vie et de la Terre <input type="checkbox"/> Sciences Économiques et Sociales | | | |

* sous réserve de recrutement par les commissions de sélection

L'admission de nouvelles candidatures aux options artistiques, aux sections européennes et sportives est possible sous réserve de places disponibles et de validation par la commission ad-hoc, sur demande écrite et motivée (avec signature du/des représentant(s) légal(aux)).

ATTENTION : Tout enseignement optionnel demandé vaut engagement pour l'année scolaire.

Date : _____

Signature(s) du/des responsable(s) légal(aux)

| Jour de rentrée | Classes | Horaires | |
|---------------------|---------------------------------|--------------------------------|--|
| Lundi 1er septembre | Étudiants en CPGE, DCG et BTS. | 11h00 | Accueil par les professeurs référents et démarrage des cours |
| Lundi 1er septembre | Élèves des classes de Seconde | 10h00 - 12h00 13h30 - 16h00 | Accueil des élèves par le professeur principal et l'équipe pédagogique |
| Mardi 2 septembre | Élèves des classes de Première | 8h00 – 10h00 | Accueil par les professeurs principaux |
| Mardi 2 septembre | Élèves des classes de Terminale | 10h00 – 12h00 | Accueil par les professeurs référents |

ACCUEIL DES INTERNES

| Date | Classes | |
|---------------------|------------------------------|---|
| Lundi 1er septembre | Étudiants Postbac | Installation dans les chambres à 10h00 |
| | Internes de Seconde | * Rendez-vous à 8h00 avec les familles en salle Charline Picon * Installation dans les chambres à 8h45 |
| | Repas au self | 12h00 |
| | Internes de Première | Installation dans les chambres à 16h30 |
| | Internes de Terminale | Installation dans les chambres à 17h30 |
| | Dîner au self | 18h45 |
| Mardi 2 septembre | Élèves de Seconde internes | Visite de la Ville de La Rochelle de 9h à 11h |
| | Réunion des internes Postbac | 17h45 |

**POUR TOUS LES ÉLÈVES DE PRE-BAC ET POUR TOUTES LES CLASSES :
DÉMARRAGE DES COURS LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 à 14h00
SUIVANT L'EMPLOI DU TEMPS DISTRIBUÉ.**

PERMANENCES DES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Chaque élève ira chercher ses livres sur les jours et heures indiqués ci-dessous.

| DISTRIBUTION DES LIVRES TOUTES SECTIONS CONFONDUES SOUS-SOL BÂTIMENT D | Dates | AARPE/FCPE |
|--|------------------|------------|
| | | Horaires |
| | Lundi 25 Août | 9h-18h |
| | Mardi 26 Août | 9h-18h |
| | Mercredi 27 Août | 9h-18h |
| | Jeudi 28 Août | 9h-18h |
| | Vendredi 29 Août | 9h-18h |

CARTE TURBO SELF ET RESERVATION

Une carte magnétique permettant l'accès au restaurant scolaire et à l'établissement sera remise le jour de la rentrée aux nouveaux élèves. Elle sera valable pour toute la scolarité au lycée DAUTET.

LA RESERVATION DU REPAS DE MIDI EST OBLIGATOIRE et il est possible de la faire à partir de **13 h30 la veille du repas et jusqu'à 10 h 15 le jour du repas** :

- Sur une des cinq bornes du lycée (bât : A, D, E et N) avec la carte Turboself
- Par internet, depuis un compte TURBO SELF (préalablement créé sur le site du Lycée DAUTET, onglet restaurant)
- Avec l'application MYTURBOSELF pour smartphone, Android et IOS.



TOUT REPAS RESERVÉ MÊME NON CONSOMMÉ SERA FACTURÉ

(possibilité d'annuler la réservation jusqu'à 10 h 15 le jour du repas)



TURBOSELF

En cas d'oubli de la carte, un QR code peut être généré à partir de l'application MYTURBOSELF et il remplace la carte (uniquement pour le restaurant scolaire mais pas pour les accès). Il est également possible de sortir un ticket de remplacement au kiosk du lycée (borne bât A) avec un mot de passe créé lors de la première utilisation.

Toute carte perdue ou détériorée devra obligatoirement être remplacée au prix de **6 €**.

REPAS A LA PRESTATION

(Elèves demi-pensionnaires au ticket / Tarif du repas : 4.60€)

Il est nécessaire de créditer la carte TurboSelf :

- Avec la création d'un **compte TURBO SELF** sur internet en passant par le site du lycée DAUTET
- Avec l'installation de l'**application MYTURBOSELF** sur un téléphone portable
- Au **KIOSK du lycée**, par chèque (en indiquant au dos, le nom et prénom de l'élève) ou par carte bancaire



TURBOSELF



AUCUN DECOUVERT NE SERA AUTORISÉ

FACTURATION AU FORFAIT du 01/09/25 au 04/07/26

(Elèves internes, internes-externés et demi-pensionnaires au forfait 5 jours)

Possibilité de demander le prélèvement automatique pour l'année scolaire 2025-2026 (Merci de bien vouloir compléter le formulaire joint au dossier).

- **La facturation se fait au trimestre** et les factures sont envoyées par mail dans le courant de chaque trimestre (sept-déc/janv-mars/avril-juil).
- **Les frais sont calculés sur la base d'un forfait et sont indépendants des repas consommés ou non et des nuitées passées ou non à l'internat.**
- **Le montant du forfait est fixé par année civile et est indépendant de la date de fin des cours.**
- Les motifs d'absence pouvant donner lieu à une remise d'ordre sont précisés dans le règlement du service de restauration et d'hébergement consultable sur le site du lycée (onglet restaurant)
- Le règlement peut être effectué :
 - **par prélèvement automatique** sous réserve de validation de la demande
 - **par paiement sécurisé en ligne par carte bancaire** via l'Espace Numérique de Travail (ENT).
 - **par chèque bancaire** à l'ordre du Lycée DAUTET (en indiquant au dos le nom et prénom de l'élève).

Tarifs et règlement
détaillé consultables
sur le site du lycée



FICHE INTENDANCE 2025–2026

Document à joindre au dossier d'inscription ou de réinscription

ELEVE NOM : _____ PRENOM : _____ CLASSE EN 2025-2026 (2nde, 1^{ère}...) :

RESPONSABLE LEGAL FINANCIER PAYANT LES FRAIS SCOLAIRES NOM : _____ PRENOM : _____

CHOIX DU MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION

(Réservation obligatoire le midi pour les demi-pensionnaires, les internes et internes-externés)

DEMI-PENSION

(déjeuner uniquement)

Au ticket

(accès libre les jours de son choix)

- Le compte doit être rechargé à l'avance
- Les repas sont débités du compte Turbo-self à chaque passage au self
- Tarif 2025 pour un repas : 4.60 €

Forfait demi-pension 5 jours

(du lundi au vendredi midi)

- Pour information, forfait annuel 2025 : 551 €
- Facturation par trimestre, indépendante des quantités consommées et de la date de fin des cours
- Engagement pour l'année scolaire entière

INTERNAT ET INTERNAT-EXTERNÉ

Forfait internat

(petit-déjeuner/déjeuner/dîner du lundi matin au vendredi midi inclus, nuitées du dimanche soir au vendredi matin)

sous réserve de l'attribution d'une place

- Pour information, forfait annuel 2025 : 1494 €
- Facturation par trimestre, indépendante des quantités consommées et de la date de fin des cours
- Engagement pour l'année scolaire entière

Forfait internat-externé

(petit-déjeuner/déjeuner/dîner du lundi matin au vendredi midi inclus)

- Pour information, forfait annuel 2025 : 1142 €
- Facturation par trimestre, indépendante des quantités consommées et de la date de fin des cours
- Engagement pour l'année scolaire entière

Ou **Externe** (élève ne déjeunant jamais au restaurant scolaire)

Possibilité de demander le prélèvement automatique pour le règlement des frais de restauration/hébergement pour les élèves au forfait (formulaire joint au dossier à compléter).

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DU RESPONSABLE QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES (DOCUMENT À FOURNIR OBLIGATOIREMENT)

Il permet :

- ✓ le virement des BOURSES et des FONDS SOCIAUX au cours de l'année scolaire.
- ✓ le remboursement du SOLDE DES REPAS SELF pour les élèves quittant l'établissement
- ✓ le remboursement des TROP PERCUS (frais de voyage scolaire par exemple)

Attention le RIB doit comporter obligatoirement les mentions ci-dessous :

Votre nom - votre prénom (y compris dans le cadre d'un compte joint) – votre adresse

Le code Etablissement – le code Guichet – le N° de compte – la clé- l'IBAN et le BIC

COLLER VOTRE RIB ICI - PAS D'AGRAFE – PAS DE PLIAGE

Si vous changez de domiciliation bancaire en cours d'année, vous devez impérativement adresser un nouveau RIB au service d'intendance.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements et je confirme, dans le cas du choix au forfait, mon engagement pour l'année scolaire 2025-2026.

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL PAYANT LES FRAIS SCOLAIRES:



Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

.....

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de **la gestion administrative** (trombinoscope...) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

[TEXTE À PERSONNALISER SI NECESSAIRE]

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(s) légal/légaux

De (Nom et Prénom de l'élève)

Né(e) le / /

Élève en classe de

| Autorise | Finalité/support | Durée | Étendue de la diffusion |
|--|---|----------------|--|
| <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Gestion administrative Logiciel de vie scolaire | Année scolaire | Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire |
| <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT | Année scolaire | Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement |

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, l'établissement s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.**

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier. Si d'autres projets nécessitant la captation de l'image ou de la voix sont mis en œuvre par l'établissement, ils feront l'objet d'une information ultérieure et d'une demande d'autorisation spécifique.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à Le/...../.....

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si celui-ci est majeur:
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

.....**Consentement de l'élève mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. »

Signature de l'élève mineur :

***Pour exercer vos droits**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès de [[Fonction et coordonnées \(personne ou services\) de l'établissement pour l'exercice des droits](#)] et du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant :

- Par voie postale au Rectorat de l'académie de Poitiers, À l'attention du délégué à la protection des données (DPD), 22 rue Guillaume 7 Le Troubadour, 86 000 Poitiers
- Par voie électronique en utilisant l'adresse mail : dpd@ac-poitiers.fr

Réclamation auprès de la CNIL

Toute personne estimant que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Année 2025 / 2026

FICHE D'URGENCE (NON Confidentielle)

Classe :

Externe – Demi-pensionnaire – Interne (préciser si interne dans un autre établissement.....)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

**Merci de
faciliter**

notre mission en nous indiquant au minimum un numéro de téléphone :

Représentant légal 1 - NOM :

Adresse.....

 domicile :

 travail :

 portable :

Adresse électronique :

Représentant légal 2 – NOM :

Adresse.....

 domicile :

 travail :

 portable :

Adresse électronique :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'avec sa famille. Les frais engagés (médicaux, pharmaceutiques, transports...) seront réglés par la famille et pris en charge par la sécurité sociale si prescription médicale.

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio):

NOM, adresse et n° de téléphone de votre médecin traitant :
.....

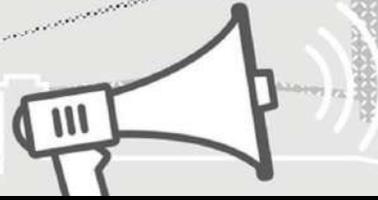
Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement et des services d'urgence : *allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...*
.....
.....

Vous souhaitez transmettre des informations confidentielles : vous pouvez le faire, sous enveloppe, à l'attention de l'infirmier-ère ou du médecin de l'éducation nationale.

À

le

Signature(s) du ou des représentants légaux :



ASSOCIATION MAISON DES LYCÉENS

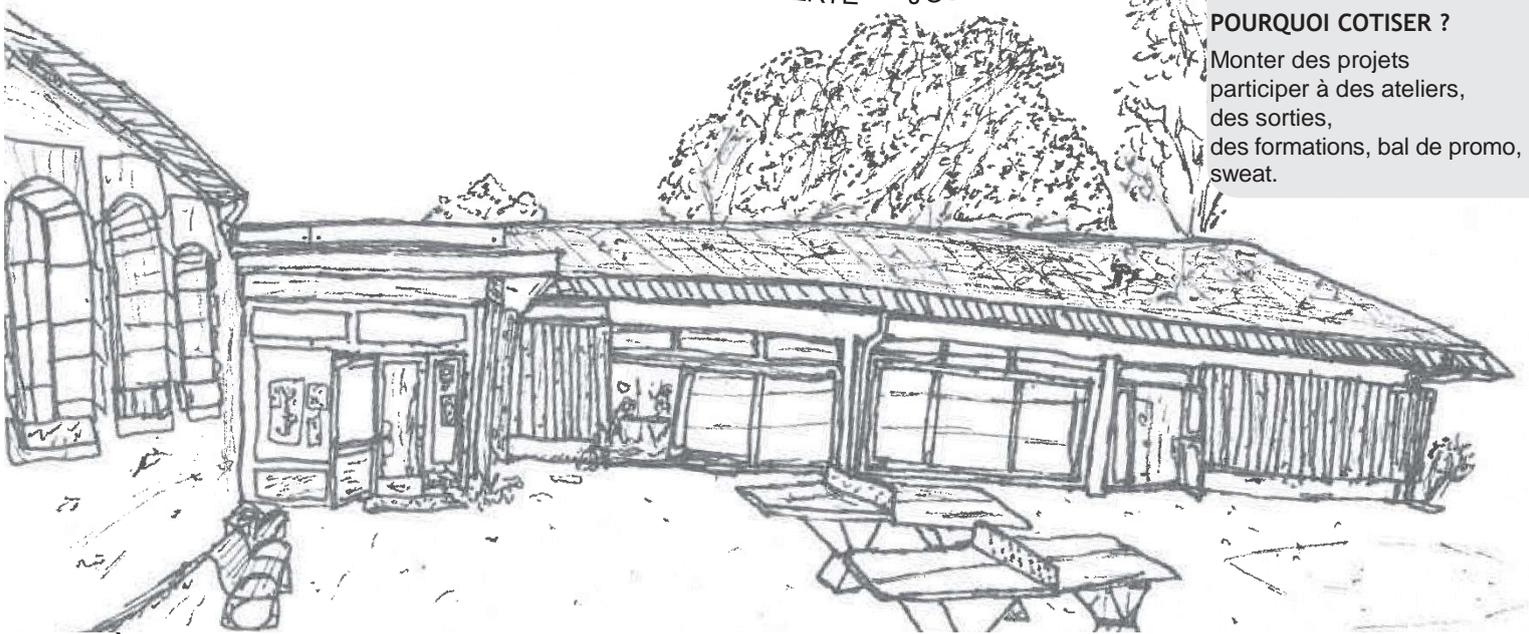
PHOTO THÉÂTRE SORTIES
SCÈNE OUVERTE JOURNAL

LA MAISON DES LYCEENS QU'EST CE QUE C'EST ?

Une asso d'élèves pour les élèves.

POURQUOI COTISER ?

Monter des projets, participer à des ateliers, des sorties, des formations, bal de promo, sweat.



ADHESION À LA MDL 10€

BULLETIN D'ADHESION MDL ANNEE 2025/2026

NOM et PRENOM de l'élève

Classe

NOM et PRÉNOM du responsable légal

Adhère à la MDL et verse une cotisation de 10 €

En ligne

Chèque (indiquer le nom de l'élève au dos)

Espèces

A Le

| | |
|----------------------------------|----------------------|
| Signature du ou des responsables | Signature de l'élève |
|----------------------------------|----------------------|



INSCRIPTION EN LIGNE



Instagram



MDLDAUTET

L'Association Sportive du lycée Jean Dautet

En tant que prolongement de l'EPS, le **sport scolaire** est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée ; il constitue un moyen d'apprentissage, de préparation et de perfectionnement sportif et artistique pour le plus grand nombre, afin que chacun(e) puisse s'exprimer au mieux de ses potentialités.

L'Association Sportive du lycée Jean Dautet, grâce à son budget (cotisations, subventions et dons), propose de nombreuses activités sportives sous forme d'entraînements, de rencontres et de compétitions. Elle renouvelle régulièrement le matériel à disposition des élèves durant les cours d'EPS, l'UNSS et les préparations physiques des élèves en Sections Sportives, en option EPS ou en Danse.

Chaque élève du lycée peut s'inscrire à l'AS en remplissant le document ci-joint et en s'acquittant d'une cotisation de 22€.

Nous demandons également aux élèves acceptés dans les dispositifs sportifs (sections sportives, option EPS, Danse), dès leur inscription au lycée (classe de seconde) ou renouvellement d'inscription (classes de 1^{ères} et terminales), de souscrire à l'Association Sportive du lycée Dautet. Leurs cotisations contribuent ainsi au renouvellement du matériel qu'ils utilisent de manière plus régulière et plus intense durant leurs préparations physiques.

⚠ Cette cotisation est obligatoire pour tous les élèves en voile, basket, rugby féminin, danse et option EPS.

D'autre part, les intervenants demandent, chaque année, aux sportifs des différents dispositifs une participation volontaire au CROSS Départemental des lycées.

Les élèves sont alors assurés lors de cette pratique puisqu'ils sont licenciés UNSS.

Enfin, chaque année, un certain nombre d'entre eux sont sélectionnés pour des compétitions UNSS régionales et/ou nationales (Championnat de France UNSS) dans les activités les concernant et montent parfois sur le podium.

ADHESION A L'AS LYCEE DAUTET + COTISATION LICENCE UNSS = 1 TARIF = 22 Euros

NOM : PRÉNOM : Classe :

Qualité : externe demi-pensionnaire interne

Date de naissance :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe..... Portable :

Numéro de sécurité sociale :

Nom, adresse et numéro de mutuelle :

.....

Contre-indications médicales, allergies, traitements médicaux (joindre éventuellement documents)

Nom du professeur d'EPS :

Activité(s) choisie (s) en UNSS :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

Autorise mon enfant à faire partie de l'association sportive du lycée Jean Dautet de la Rochelle et autorise les accompagnateurs à faire prodiguer les soins nécessaires à mon enfant et/ou à le faire hospitaliser si besoin est.

Autorise l'utilisation, par les publications de l'UNSS et du Lycée Dautet, des images / vidéos de mon fils, ma fille captées durant les activités.

Fait à : Date :

Signature(s)

Cotisation : 22 euros, espèces ou chèque à l'ordre de « association sportive lycée Jean Dautet »

(inscrire le nom et la classe de l'élève au dos du chèque)

Les ACTUALITES de l'AS à suivre sur Instagram : **@AS_DAUTET**

Informations complémentaires :

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE JEAN DAUTET A SOUSCRIT
UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF AUPRÈS DE LA MAIF.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Signature

Chaque élève peut également souscrire des garanties complémentaires IA Sport +

Lien vers les garanties de l'assurance de l'AS :

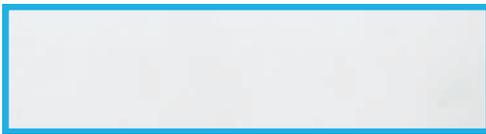
https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_GENERALES.1499940412867.pdf

Lien vers les garanties complémentaires IA Sport+ :

https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_MAIF_individuelles_et_IA_Sport_.1499940411647.pdf

Pour information : **Planning AS Dautet 2025-2026**

| JOUR | ACTIVITE | HORAIRE | ENSEIGNANT |
|----------|--------------------------------|---|-----------------------------|
| Lundi | Haltérophilie | 12h30/13h30 | M. Audger |
| | Musculation / Circuit Training | 17h45/19h00 petit gymnase | M. Garnier |
| | Volleyball | 17h45/19h15 | M. Ehret |
| Mardi | Cross training | 12h30/13h30 | M. Mocquet |
| | Badminton | 17h45/19h15 | M. Mocquet |
| Mercredi | Badminton | 13h30/15h00 | M. Beilvert |
| | Natation | 13h00/15h00 Piscine | M. Lenfant |
| | Musculation / Circuit Training | 13h30/15h00 | M. Garnier |
| | | | |
| | Rugby filles | 13h30/15h30 Niveau confirmé 15h00/16h30 Niveau débutante Plaine des jeux T5 | Mme Vérouil M. Ribot |
| Jeudi | Musculation | 12h30/13h30 | Mme Vérouil |
| | Musculation / Circuit Training | 17h45/19h15 | M. Beilvert |
| Vendredi | Volleyball | 12h00/13h30 | M. Ehret |
| | Haltérophilie | 12h30/13h30 | M. Audger |
| | Reporters de l'AS | 12h30/13h30 | M. Lenfant |



REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénom du représentant légal

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable Téléphone 2

Courriel (EN MAJUSCULE).....@.....

ÉLÈVE

Nom et prénom de l'élève

Téléphone de l'élève

Classe Seconde Première Terminale Générale Technologique préciser

Langue vivante A Langue vivante B Langue vivante C

Spécialité 1 Spécialité 2 Spécialité 3

Option (s'il y a lieu)

AUTRES ENFANTS SCOLARISÉS

| NOM | PRÉNOM | ÉTABLISSEMENT | CLASSE |
|-------|--------|---------------|--------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Une seule adhésion pour toute la famille !

Merci de nous rejoindre !

- Vous souhaitez :
- représenter les parents d'élèves aux conseils de classe.
 - représenter les parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.
 - être un/e adhérent/e à part entière et nous faire confiance !

Bulletin d'adhésion à retourner avec votre règlement au 36 rue Thiers 17000 LA ROCHELLE

ADHÉREZ EN LIGNE

Une seule adhésion fixe quel que soit le nombre d'enfants et d'établissements

pour une rentrée plus zen



Plus AARPE !

ou en se connectant sur aarpe-larochelle.com "Je souhaite adhérer"



Je souhaite soutenir l'AARPE et fais un don de €

Cadre réservé à l'AARPE

Adhésion réglée le : / /

- ◇ Par chèque (banque et n°) :
- ◇ Par Espèce (N° reçu) :
- ◇ Par CB :



L'autonomie et l'indépendance des
Parents d'Elèves pour l'épanouissement
de leurs enfants.

Association libre et indépendante
affiliée à l'UNAAPE

**Association libre et autonome de Parents d'Élèves ,
qui repose sur un socle de parents défendant des valeurs fortes
et oeuvrant pour le bien-être des enfants, en lien étroit avec les établissements scolaires.**

**En association loi 1901, notre indépendance d'idées et d'actions est assurée par notre autonomie financière.
Nos seuls revenus sont vos adhésions nous permettant de vous offrir de services toujours plus adaptés.**

L'AARPE LA ROCHELLE, c'est...

DES VALEURS

- Neutralité politique et syndicale
- Laïcité à l'école
- Équité des chances pour tous
- Respect et écoute bienveillante

UNE FORTE REPRÉSENTATIVITÉ

- aux conseils de classe
- aux Conseils d'Administration
- aux commissions internes aux établissements

LA GESTION DES MANUELS SCOLAIRES

- Association partenaire conventionnée par la Région
- Distribution des manuels scolaires au lycée
- Récupération des manuels, restauration et gestion du stock

ET AUSSI POUR NOS ADHÉRENTS

DES VISIOCONFÉRENCES

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

- Orientation
- Vie scolaire de l'élève
- Parentalité
- Présentation filières et métiers
- ... et beaucoup d'autres thèmes

DES PARTENAIRES DE CHOC !

Permis de conduire Soutien scolaire Escape Game
Librairie Parc de loisirs Fournitures scolaires
(plus d'infos sur le site)

UN VÉRITABLE ACCOMPAGNEMENT

- Ecoute, conseil et accompagnement des parents auprès des instances scolaires.
- Formation des représentants des parents d'élèves AARPE
- Par mail, par téléphone, au local nous sommes toujours là !

Commandez en ligne
les fournitures
à prix cassés avec

MAJUSCULE



**ADHÉREZ EN LIGNE
pour une rentrée plus zen**



Plus AARPE !
ou en se connectant sur
aarpe-larochelle.com
"Je souhaite adhérer"





Bulletin d'adhésion Rejoignez-nous !

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.** Environ 143 000 parents siègent en conseil de classe au titre de la FCPE. Reconnue d'utilité publique, la fédération fonctionne grâce à ses bénévoles.

 @fcpe.nationale

 @FCPE_nationale



Profitez de la Revue des Parents gratuite !

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant.

6 numéros par an

(en nous laissant votre e-mail)

Bulletin



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

au verso

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne.



Flashez
pour adhérer
en ligne !

www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ /20__

Conseil local de _____

M. Mme Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. portable _____

E-mail _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE
- la Revue des Parents gratuite

Mes enfants

| Nom et prénom | Né(e) le | Nom et commune de l'établissement scolaire | Classe |
|---------------|----------|---|--------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Mon adhésion

Adhésion annuelle _____ 14€

Adhésion second parent

Merci de nous communiquer ses coordonnées.

Nom _____ Prénom _____

(si membre actif) _____ 6€

Je cotise déjà auprès du conseil local de
Précisez lequel _____

Je ne verse que la part locale _____ 3€

Je soutiens le conseil local
par un don de _____ €

Total de mon adhésion : _____ €

Nous contacter

FCPE 17 - CDPE de Charente-Maritime

Conseil départemental des parents d'élèves

3 rue Jean-Baptiste Charcot

17000 LA ROCHELLE

Tél : 05 46 45 44 77 Courriel : cdpe17fcpe@gmail.com

Site : <https://17fcpe.asso.fr>

L'accueil dans nos locaux est assuré sur rendez-vous pris au
moyen du numéro de téléphone portable
du CDPE 17 : 07 81 33 88 84.

Date : _____ Signature : _____

Un reçu fiscal dématérialisé
(Cerfa n°11580*04) permettant une réduction
d'impôt sera mis à votre disposition.
(66 % de la somme versée, dans la limite
de 20 % de votre revenu imposable).

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



“

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

“

Face au harcèlement scolaire, les parents se sentent souvent démunis. Être adhérent de la FCPE permet un échange de points de vue pour gérer les situations difficiles, prendre du recul et engager des actions pour retrouver un climat scolaire apaisé.



“

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.



Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok



1 conseil de classe, c'est ok



1 courrier rédigé, c'est ok



1 manif, c'est ok aussi !



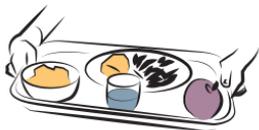
Nos mesures pour l'école

Parents engagés pour l'école publique, il nous appartient de porter des mesures concrètes pour la changer. En voici une sélection*.



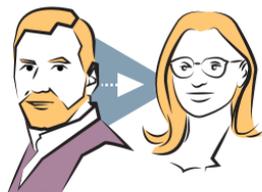
1 Maximum **24** élèves par classe de la maternelle au lycée

5 Une restauration scolaire accessible à tous



2 Des enseignants absents remplacés dès la première heure

6 Des espaces scolaires sains et adaptés aux changements climatiques



7 Le renforcement du statut du parent d'élève élu

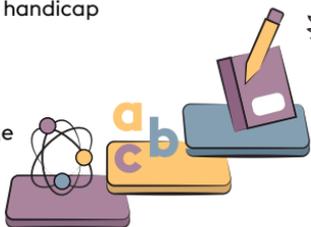
8 Une carte scolaire qui garantit la mixité sociale et scolaire



3 Les droits des enfants en situation de handicap respectés

9 Un financement de l'État réservé à l'école publique

4 Des rythmes d'apprentissage en phase avec les besoins des élèves



10 Vers la gratuité de la scolarité



*Retrouvez les 20 mesures de la FCPE pour l'école publique sur www.fcpe.asso.fr

© David Lory

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr



Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Citéo